MILAN

EDITION SPÉCIALE RÉALISÉE AVEC LA JEUNESSE AU PLEIN AIR

LJPA jeunesse au plein air
RÉSEAU LAÏQUE POUR DES VACANCES ET DES LOISIRS ÉDUCATIFS

Communiqué

GEO Ado

LE MAGAZINE DE NOTRE PLANÈTE

LES *ados* TÉMOIGNENT

RAPHAËL 12 ANS

« J'adore la colo parce que je suis dans la nature et avec des copains. J'aime partir sans ma famille. On est seul, on apprend à être autonome avec l'aide des monos qui sont super sympas. Je me souviens qu'à l'école, pas mal de mes copains ne voyageaient pas; ils partaient dans leur famille, pas loin de chez eux. »

HELEN 14 ANS

« Je vais en colo pour retrouver des amis, pour rencontrer de nouvelles personnes, et parce que les endroits où nous sommes logés sont vraiment bien. Là, j'apprends à me débrouiller seule, je fais de belles rencontres. J'étais au courant que certains enfants ne partent pas en vacances, mais je ne savais pas que je pouvais faire quelque chose. »

Partir en vacances : UN DROIT !

4 PAGES POUR AGIR ET TOUT COMPRENDRE

LE SAIS-TU ?

1 PARTIR EN VACANCES EST UN DROIT !

Le droit aux vacances est un droit reconnu dans 2 textes de loi très importants :

Le 6 septembre 1990

La France ratifie la Convention internationale des droits de l'enfant. Dans l'article 31, elle reconnaît ainsi à l'enfant le droit au repos et aux loisirs.

« Tu as le droit au repos, aux loisirs, aux jeux, et aux activités récréatives. Tu as aussi le droit de participer aux activités artistiques et culturelles de ton âge. »

Le 29 juillet 1998

Le Parlement français adopte la loi relative à la lutte contre les exclusions.

L'ACCÈS AUX VACANCES EST UN DROIT AU MÊME TITRE QUE LE LOGEMENT, L'ÉCOLE OU LA SANTÉ. L'ÉTAT SE DOIT D'AGIR POUR QUE TOUS LES ENFANTS PUISSENT PARTIR EN VACANCES.

2 Malgré ces lois, LES INÉGALITÉS PERSISTENT

Chaque année, **3 MILLIONS D'ENFANTS** ne partent pas en vacances, dont 2 millions ne quittent pas leur domicile, même **UNE NUIT.**

On note une forte baisse du taux de départ en vacances **DES 5 À 19 ANS** pour les familles moins aisées.

La moitié des enfants dont les parents ont des revenus inférieurs à **1 500** euros par mois ne part pas en vacances.

LA **RAISON** PRINCIPALE EST LE **MANQUE D'ARGENT.**

★ Enquête de l'Ovlej Études et recherches de la JPA 2011

3 AGIS !

Pour lutter contre cette injustice, la Jeunesse au Plein Air (JPA) - une association qui œuvre pour le droit aux vacances et aux loisirs éducatifs pour tous les enfants - organise chaque année une campagne de solidarité dans les établissements scolaires. L'argent collecté est reversé aux familles sous forme de bourse. Et si toi aussi, tu organisais une collecte dans ton collège ?

L'OBJECTIF DE LA COLLECTE 2015 EST DE RÉCOLTER 450 000 EUROS ET AIDER 26 000 ENFANTS À PARTIR EN VACANCES.

2 exemples DE PROJETS SOLIDAIRES

UNE AFFICHE

POUR INFORMER ET AIDER

QUI ? Les élèves de 5e du collège de Guillestre, dans les Hautes-Alpes

COMMENT ? Vente de vignettes dans la cour de récré

SOMME RÉCOLTÉE : 814 euros

Ces élèves ont travaillé avec leurs professeurs principaux et d'éducation civique. Ils ont réalisé un panneau représentant la route des vacances. À chaque fois qu'ils vendaient une vignette, ils complétaient ce tableau avec la souche de la vignette. Le but étant de démontrer que chacun peut faire avancer la solidarité.

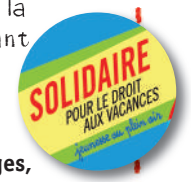

OÙ TROUVER CES OUTILS ? Des badges, cartes postales, affiches et bulletins d'appel sont à commander sur le site :

www.solidaritevacances.jpa.asso.fr

UNE VIDÉO

POUR SENSIBILISER ET CONVAINCRE

QUI ? Les élèves de 5e du collège Pierre-Buffière, à Limoges

COMMENT ? Vente de badges

SOMME RÉCOLTÉE : 1 000 euros

Ce film sur l'exclusion face au départ a été fait par un groupe d'élèves de 5e et leur CPE. Le but ? Expliquer aux élèves du collège pourquoi c'est important d'être solidaire avec les enfants qui ne partent pas. Une réussite ! Les collégiens ont ensuite collecté près de 1 000 euros en vendant les badges de la JPA auprès des autres élèves.

Ce film est visible sur www.solidaritevacances.jpa.asso.fr

UNE MONO NOUS RACONTE

SA COLO...

© DR

MATHILDE

Mathilde a été pendant 10 ans animatrice puis directrice de colonies de vacances.

Tes souvenirs de colonies ?
Je suis partie en colo toute petite. C'était l'occasion de voir la mer. Chaque année, je retrouvais des copains et parfois des animateurs que j'aimais bien. C'est là que j'ai appris à faire du bateau. J'ai tellement aimé que j'ai passé mon BAFA à 17 ans pour encadrer à mon tour des enfants et ados.

Qu'apporte la colonie pour les jeunes ?
C'est un moment pour soi. On découvre des activités mais aussi des lieux. Cela permet de voyager et de faire de nouvelles rencontres. C'est un moment de liberté où l'on fait des choses que l'on ne pourrait pas faire en famille. Et ce qui est intéressant, c'est de les raconter quand on rentre chez soi. Une colo, c'est une façon de vivre une grande aventure sans ses parents. *

Parole d'ado

Vassili, 15 ans

« Une colo, c'est bête à dire, bien qu'on soit dans un groupe et encadré, il y a un sentiment d'autonomie, et on est entre jeunes. »

MOI, JE...

Et pour toi, C'EST QUOI LA COLO ?

ÊTRE LIBRE

PARTIR SANS SES PARENTS (35 %). AVEC UN COPAIN, C'EST ENCORE MIEUX ! MÊME SI LA COLO EST L'ENDROIT IDÉAL POUR SE FAIRE D'AUTRES AMIS. 50 % Y RETOURNENT POUR FAIRE DE NOUVELLES RENCONTRES.

VOYAGER

PARTIR DE CHEZ SOI ET PLUTÔT VERS LA MER. DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ D'UN NOUVEAU PAYSAGE FAIT AUSSI PARTIE DE TES CHOIX.

BOUGER

VOUS ÊTES 70 % À CHOISIR LA COLO POUR SES ACTIVITÉS : SPORT, EXCURSIONS, JEUX. LE TOUT EST DE BOUGER ET EN GROUPE ! D'AILLEURS 79 % D'ENTRE VOUS Y RETOURNENT L'ANNÉE SUIVANTE POUR CES MÊMES... ACTIVITÉS !

* D'après une enquête réalisée en 2014 par l'Ovlej Études et recherches de la JPA.

Cette édition spéciale réalisée en partenariat avec *LA JEUNESSE AU PLEIN AIR* (JPA) est éditée par Milan Presse. Rédactrice en chef : Aurélya Guerréro.
Rédactrice en chef adjointe : Bénédicte Boucays. Maquette et graphisme : Laurence McCormack. Révision : Auriane Vigny. Photographe : Vincent Gire.
Géo Ado est édité par Milan Presse SAS, société par actions simplifiée, 300, rue Léon-Joulin - 31101 Toulouse Cedex 9. Président et directeur de la publication : Bayard Presse représenté par Georges Sanerot. Principal actionnaire : Bayard Media International et Investissement. Loi n° 49956 du 16/07/1949 sur les publications destinées à la jeunesse.
Belgique : Éditions Milan – 50, rue de la Fusée – 1130 Bruxelles. Éditeur responsable : Laurence Festraets, tél. : 087 30 87 87. Mail : info@milan.be; Suisse : tél. : 022 860 84 02.
Mail : milan-presse@edigroup.ch. Commission paritaire : 1119 K 82058. ISSN : 1634-3956. Dépôt légal à date de parution. Imprimeur : Roto France. Rue de la Maison Rouge, 77185 Logne.